



CC Val et Plateaux Bortois (Siren : 200043164)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bort-les-Orgues
Arrondissement	Ussel
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	Mme Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	45, place du 19 octobre
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19110 BORT-LES-ORGUES
Téléphone	
Fax	
Courriel	mairie-bort-les-orgues@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	4 861
-----------------------------	-------

Densité moyenne	30,49
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
19	Bort-les-Orgues (211902804)	2 967
19	Confolent-Port-Dieu (211916705)	35
19	Margerides (211912803)	290
19	Monestier-Port-Dieu (211914205)	129
19	Saint-Bonnet-près-Bort (211919006)	204
19	Saint-Julien-près-Bort (211921804)	426
19	Saint-Victour (211924709)	194
19	Sarroux (211925201)	437
19	Thalamy (211926605)	107
19	Veyrières (211928304)	72

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Assainissement non collectif <i>Mise en place d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC) sur l'ensemble du territoire communautaire : - contrôle des assainissements non collectifs - coordination, par le biais d'une convention de mandat, de la réhabilitation des installations d'assainissement non collectifs réalisées par les apticuliers et le versement de subventions attribuées par l'Agence Adour Garonne.</i> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte, traitement, valorisation des déchets ménagers et assimilés, y compris déchetterie et points d'apport volontaire : - pour la commune de Saint-Bonnet-près-Bort : adhésion au SIRTOM d'Usel pour la totalité de la compétence - pour les autres communes : adhésion au SYSTOM Bort-Artense pour le traitement des déchets ménaers et assimilés, la colelecte des points d'apport volontaire, la construction et al gestion de la déchetterie. Mise en place de collecte des encombrants et déchets verts.</i> - Autres actions environnementales <i>Etudes de valorisation, aménagement, entretien et promotion des espaces naturels d'intérêts communautaires : château de Thynière (Beaulieu), les Orgues (Bort-les-Orgues), la saut de la Saule (Bort-les-Orgues), site de Port-Dieu (Confolent-Port-Dieu), site archéologique (Margerides), site de la Vie (Monestier-Port-Dieu), le puy du Fraysse (Lanobre), site de Saint-Nazaire (Saint-Julien-près-Bort), site de la Pyramide (Sarroux), site du Mont (Sarroux) Itinéraires de randonnées d'intérêt communautaires : les itinéraires devront permettre une interconnexion contribuant à constituer un réseau de découverte du patrimoine local : création, ouverture, aménagement, balisage, entretien, promotion, animation des circuits de randonnée pédestre, équestre et VTT Entretien des cinq espaces touristiques à proximité du barrage (sur le haut)</i>
Sanitaires et social - Activités sanitaires

- participation au contrat local de santé à l'échelle du Pays haute-Corrèze - participation financière d'investissement pour la création de la maison de santé de Bort-les-Orgues - actions éducatives à la santé

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- création, gestion et entretien des existantes et futures zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales et tertiaires (ZA des Alouettes, ZAC de Larnié, terrains de l'ancienne gare de Bort-les-Orgues si application de la clause suspensive des actes notariés),

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- participation et suivi d'opérations en faveur du commerce et de l'artisanat - partenariat avec les structures en charge de la politique d'accueil et d'installation de nouveaux actifs (Pôle Local d'Accueil ...) - Etudier, élaborer, approuver tous les projets de développement agricole et forestier

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Etude, construction, mise en oeuvre d'équipements culturels et sportifs - gestion des équipements construits et acquis par la communauté de communes : DOJo (Bort-les-Orgues, Capitainerie (Lanobre)

- Activités culturelles ou socioculturelles

- petite enfance jeunesse : * participation à des projets en direction de la petite enfance et de la jeunesse (RAPEI, ALSH) * Organisation et prise en charge du transport des enfants scolarisés dans les écoles de Saint-Bonnet-près-Bort, Margerides et Sarroux pour se rendre au centre de loisirs de Saint-Julien-près-Bort chaque mercredi après-midi. - mise en place d'actions en direction des personnes âgées - emploi insertion : soutien à des structures favorisant l'insertion sociale des jeunes et des personnes en difficulté (Mission locale de l'arrondissement d'Ussel, Mission locale des Hautes Terres et du nord-ouest du Cantal, association d'insertion Coup de main), mise à disposition gratuite par la commune de Bort-les-Orgues d'un hébergement temporaire pour les habitants de la communauté de communes dont l'habitation aura été sinistrée - Subvention du fonctionnement aux associations à caractère communautaire

- Activités sportives

- soutien aux associations pour l'organisation de manifestations exceptionnelles, culturelles, sportives, économiques ou touristiques à rayonnement communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- élaboration, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Elaboration, approbation, gestion et évolutions d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.).

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Etudes et programmation

- étudier, élaborer, approuver et mettre en oeuvre tous projets de développement local et d'aménagement liés aux politiques territoriales et contractuelles tant européennes, nationales, régionales et départementales

Développement touristique

- Tourisme

- Elaboration, mise en oeuvre d'une politique de développement touristique et des capacités d'accueil sur le territoire communautaire, - mise en place de la taxe de séjour, - création, gestion et entretien d'un office de tourisme communautaire pour assurer : la promotion et l'animation du territoire, l'accueil et l'information des touristes, la création et la commercialisation de produits et services touristiques, l'exploitation et l'animation du Château de Val) - entretien et réalisation de programmes d'investissement sur les sites remarquables : Château de Val et ses abords.

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- <i>Elaboration, suivi et mise en oeuvre du Plan local Habitat - participation aux observatoires départementaux du logement (Cantal - Corrèze)</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- <i>Elaboration, suivi et mise en oeuvre d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat; - participation et suivi d'opérations visant à l'amélioration de l'habitat</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- <i>Adhésion et contractualisation avec le Pays Haute-Corrèze (Bort-les-Orgues, Confolent-Port-Dieu, Margerides, Monestier-Port-Dieu, Saint-Bonnet-Près-Bort, Saint-Julien-Près-Bort, Saint-Victour, Sarroux, Thalamy et Veyrières) et le Pays Haut-Cantal-Dordogne (Beaulieu, Lanobre)</i>
- Acquisition en commun de matériel
- <i>Acquisition et gestion de matériel mis à disposition des associations et des communes afin de mutualiser les moyens</i>
- NTIC (Internet, câble...)
<i>Faciliter l'accès au très haut débit</i>
- Autres
<i>adhésion au Pays d'Art et d'Histoire</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
19	Syndicat de ramassage et de traitement des ordures ménagères d'Ussel (251927505)	SM fermé	22 670
63	Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (256300237)	SM ouvert	434 580
19	Syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour (200060259)	SM fermé	45 174
19	Syndicat mixte de stockage des ordures ménagères de Bort Artense (251902821)	SM fermé	13 438
19	Syndicat mixte de développement économique SYMA A89, Haute Corrèze (251927539)	SM ouvert	45 174

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)